

Procès verbal du conseil d'école de Gommecourt

Lundi 2 novembre 2015

18h30-20h30

Personnes présentes : Madame Searle, Madame Guilherme, Monsieur Verhille, Monsieur Rosset, Mme De Muynck, Mme Laporte, Mme Gourdel

1) Présentation de l'équipe

Mme Laporte, classe de PS-MS-GS, 29 élèves

Mme De Muynck, classe de CP-CE1-CE2, 19 élèves

Mme Gourdel, classe de CE2, CM1,CM2, 20 élèves

Mme Job complète le temps partiel de Mme Gourdel les jeudis et le temps partiel de Mme De Muynck les lundis.

L'école compte donc 68 élèves au total.

2) Règlement intérieur

Des modifications sont apportées concernant l'accueil de tous les enfants au portail dès la deuxième semaine de la rentrée. Les élèves de maternelle sont récupérés au portail. Les billes et gallots sont de nouveau autorisés.

La charte de la laïcité sera jointe au règlement intérieur pour être signée par les familles.

Nous rappelons que pour des raisons de sécurité le portail est fermé à 8h30. L'école ouvre ses portes à 8h20, n'hésitez pas à déposer vos enfants dès cette heure-là.

3) Résultats des élections de parents d'élèves

Sur 91 inscrits, 66 personnes ont voté. Il y a eu 10 votes blancs ; ce qui fait au total 56 suffrages exprimés. Nous comptabilisons donc 72, 53 % de participation.

Les parents d'élèves élus titulaires sont Sébastien VERHILLE, Cindy GUILHERME et Elisabeth SEARLE, les parents suppléants sont Guyslain ROSSET, Hélène TOUDERTE et Emmanuelle DESFONTAINES.

4) OCCE (comptes)

L'OCCE comptait 1 432 euros pour commencer l'année. Mesdames De Muynck et Gourdel ont souscrit des abonnements au Petit quotidien pour leurs classes pour un montant de 90 euros. Les cotisations à l'OCCE se sont élevées à 131 euros. Madame De Muynck a acheté un meuble pour sa classe à 20 euros.

Les cotisations des familles ont rapporté 830 euros.

Il reste 2 091 euros sur le compte de l'OCCE pour le moment.

5) APEGC

L'APEGC compte de nouveaux membres : Mme Guilherme, Mme Touderte, M. Desfontaines et Mme Searle. Elle reconduit la vente des calendriers avec les photos des élèves. Il y aura aussi un loto le 11 mars et la kermesse de fin d'année.

La fête d'Halloween a de nouveau été un succès et a rapporté autour de 150 euros.

6) Projet d'école/de classe

Nous avons travaillé l'an passé sur un nouveau projet d'école qui s'étendra désormais sur 5 années au lieu de 3. Nous avons réfléchi sur les besoins de l'école et avons déterminé 3 axes :

1) Vivre ensemble, éducation à la citoyenneté, jeux coopératifs,

(semaine de la non-violence à l'école, les dates seront à définir ; ateliers philosophiques ; jeux coopératifs ; conseils d'élèves/de classe)

2) Maîtrise de la langue écrite et orale (orthographe et vocabulaire)

(un classeur de vocabulaire de la PS au CM2 ; des dictées pour améliorer les connaissances grammaticales et lexicales pour amener les élèves à produire des textes de manière autonome, valoriser les productions d'écrits des élèves en procédant à l'écriture d'un journal, par la présentation orale des travaux)

3) Améliorer la relation école / famille

(poursuite de la remise des livrets de manière individuelle au 1^{er} trimestre, courrier post-entretien lors de rendez-vous avec les parents ; des cahiers bilans dans chaque classe où les enseignants peuvent inscrire les différents événements au quotidien ; donner un compte-rendu écrit de la réunion de rentrée ; à partir de 2016-2017, donner un livret d'accueil sur l'école aux nouveaux élèves ; à partir de 2017-2018, donner la possibilité aux familles sur inscription d'assister à une séance de classe ; à partir de 2018-2019, donner la possibilité aux parents de réaliser un atelier pour présenter un métier par exemple, pour participer à la réalisation d'un potager...)

7) APC / RASED

L'APC (Aide Pédagogique Complémentaire) a lieu les lundi et mardi de 16h30 à 17h15 pour Mme GOURDEL, les mardi et jeudi de 16h30 à 17h15 pour Mmes De Muynck et Laporte. Elles viennent en aide à des élèves ayant des difficultés ponctuelles sur certaines notions.

Mme Gourdel a moins d'heures à effectuer suite à une modification des textes pour compenser son absence de décharge de direction (jusqu'au 1^{er} décembre).

Le RASED (Réseau d'Aide Spécialisé Aux Elèves en Difficulté) intervient sur l'école depuis la rentrée, comme les années précédentes.

8) Sorties scolaires et spectacle de Noël

Nous avons réservé La compagnie des 3 chardons pour assurer le spectacle de Noël pour les trois classes. Ce sera le 10 décembre à 15h à la salle des fêtes. Comme il reste 1 000 euros pour financer les sorties scolaires sur le budget de la mairie, ce sera la mairie qui payera le spectacle (375 euros). Ce qui permettra à l'APEGC de financer d'autres projets.

La communauté de commune offre un spectacle de Noël aux élèves de maternelle.

Celui-ci aura lieu au centre Louis Juvet à Bonnières le mardi 15 décembre à 10h. Le bus sera lui aussi financé par la mairie.

Les classes de Mme Gourdel et Mme De Muynck iront à Versailles en fin d'année scolaire et les élèves de Mme Laporte à Thoiry.

9) Remise des livrets

La remise des livrets aura lieu le samedi 12 décembre de 9h à 12h, toujours sur rendez-vous individuel.

10) Conseil école-collège

Mme Gourdel a participé à un conseil école-collège au collège Marcel Pagnol de Bonnières Sur Seine.

Tous les professeurs de CM2 de la circonscription de Rosny Sur Seine et une grande partie des professeurs de 6^{ème} étaient présents à cette réunion afin d'échanger sur ce qu'il faudrait faire pour qu'il y ait une continuité entre le CM2 et la 6^{ème}. Des groupes de travail devraient se mettre en place dans l'année.

Les élèves de CM2 pourront être accueillis au collège une demi-journée pendant la semaine de stage des 3^{ème} (fin janvier)

Les anciens élèves de CM2, actuellement en 6^{ème}, pourraient s'ils le souhaitent venir une heure en juin pour échanger sur le collège avec les CM2, futurs 6^{ème} pour apaiser entre autres les craintes de certains par rapport à ce grand changement qui s'impose à eux.

La porte ouverte au collège aura lieu le samedi 11 juin.